



DIRECTEUR OU DIRECTRICE DE LA HAUTE PERFORMANCE (DHP)

Description de tâches

Le directeur ou la directrice de haute performance (DHP) est responsable du leadership des programmes nationaux de haute performance de la Fédération canadienne d'escrime (FCE). Son principal défi consiste à maintenir et à améliorer le statut et les résultats internationaux du Canada en escrime, en dirigeant une équipe d'entraîneurs nationaux et d'experts de niveau international, dans le but de faire monter les athlètes canadiens sur le podium aux Jeux olympiques de Londres en 2012, et de maintenir ce niveau par la suite.

Par conséquent, le ou la titulaire du poste a pour principal défi d'obtenir une réussite sur le plan international, réussite qui se concrétise par les places sur les podiums des divers Championnats du Monde et principaux jeux, et par le développement d'un système de relève solide et durable par l'entremise duquel sera formée la prochaine génération de champions.

Le ou la DHP est responsable du leadership, de l'élaboration, de la planification et de la gestion de tous les aspects opérationnels des programmes de HP, dans le cadre du plan stratégique et des politiques de la Fédération. Cette action devra se traduire par des résultats pour tous les programmes et toutes les initiatives des équipes nationales, par un processus transparent de prise de décisions, et par la mise en oeuvre de programmes de développement pouvant produire de futurs athlètes de l'équipe nationale ayant un niveau mondial.

RESPONSABILITÉS GÉNÉRALES

Le ou la DHP devra collaborer étroitement avec les entraîneurs de haute performance et bâtir une équipe d'entraîneurs qui travaillera avec les athlètes d'élite, juniors et en développement de tout le pays, et assurer la liaison avec les comités pertinents du conseil d'administration de la Fédération canadienne d'escrime, ainsi qu'avec les membres du personnel et les bénévoles des associations provinciales et territoriales.

PRINCIPAUX DOMAINES DE RESPONSABILITÉ

Programme de l'équipe nationale :

- (1) La planification et la mise en oeuvre de toutes les activités des équipes nationales, y compris les plans quadriennaux et annuels.
- (2) La communication des programmes et des décisions ayant trait à la haute performance, d'une manière ouverte et transparente, aux athlètes, aux entraîneurs, aux membres du conseil d'administration et aux membres de la Fédération en général.
- (3) La mise en place d'un esprit d'équipe visant à assurer que tous les partenaires et intervenants travaillent ensemble dans le même sens, au bénéfice des programmes, afin de connaître la réussite. Intensifier notamment l'intégration des programmes de HP provinciaux et national.
- (4) La supervision, la surveillance et la mise à jour constantes des objectifs de haute performance du plan stratégique, concrétisés par des résultats mesurables.
- (5) L'administration de tous les aspects de la gestion de haute performance, y compris les épreuves de la Coupe du monde, les Championnats du Monde et les principaux jeux.
- (6) L'élaboration et la gestion de critères pour :
 - i. le Programme d'aide aux athlètes («brevetage»);
 - ii. la sélection des athlètes de l'équipe nationale, et les critères de participation aux Championnats du Monde et aux principaux jeux;
 - iii. les critères de sélection des entraîneurs de l'équipe nationale aux Championnats du Monde et aux principaux jeux;
 - iv. le soutien financier annuel direct aux athlètes.

Développement du système de haute performance :

- Diriger tous les aspects du centre national d'entraînement de Montréal.
- Concevoir et mettre en oeuvre des stratégies d'identification des talents, et de développement.
- Élaborer, gérer et surveiller un programme de sciences et de médecine du sport.
- Planifier et mettre en oeuvre des programmes et des systèmes visant à assurer l'excellence durable des escrimeurs canadiens.

Partenariats et relations

- Élaborer les rapports annuels d'exploitation, les demandes annuelles de soutien financier, et autres rapports aux bailleurs de fonds, en fonction des besoins.
- Travailler en collaboration avec les organismes provinciaux directeur de sport en ce qui concerne les programmes des athlètes et les systèmes de haute performance dans les diverses provinces.
- Servir de représentant(e) de la FCE pour toutes les questions de haute performance, auprès de Sport Canada, du Comité olympique canadien (COC), du programme *À nous le podium* (ANP), du Comité des Jeux du Commonwealth et de tous les centres de sport canadiens, ainsi que du Centre canadien pour l'éthique dans le sport (CCES).

- Nouer des relations positives avec les entraîneurs de haute performance, et solliciter et tenir compte de leurs commentaires dans tous les domaines pertinents.

Gestion des athlètes

- Mettre en place des canaux et des procédures de communications efficaces avec les athlètes d'élite.
- Tout en visant des excellents résultats sur le plan international, s'assurer que le programme de haute performance de la FCE offre aux athlètes (et à leurs entraîneurs) un environnement sportif sain, respectueux et adéquat, qui soit agréable et leur procure une expérience enrichissante.
- Coordonner la fourniture de conseils personnels aux athlètes, adoptant une approche holistique de l'éducation de la vocation professionnelle et du développement social.
- Communiquer et articuler clairement les règlements et politiques de la FCE aux athlètes, en ce qui a trait à leur participation au programme de haute performance.

Budget et finances

- Mettre en oeuvre le plan national de haute performance en respectant le niveau de financement alloué par Sport Canada et par le programme ÀNP, et conformément aux budgets approuvés par les membres de la FCE.
- Déléguer adéquatement les tâches financières, tel qu'approuvé par la FCE.
- Surveiller les opérations financières des diverses armes des programmes de HP, et coordonner la production de rapports financiers à Sport Canada et au programme ÀNP.

ENJEUX ET DÉFIS

- Être constamment axé sur les progrès, et améliorer encore davantage l'excellent niveau déjà atteint par la FCE.
- Solliciter le réseau d'entraîneurs et de fournisseurs de services de haute performance, d'une manière unifiée et coopérative.
- Inspirer et diriger les entraîneurs de HP, afin qu'ils adoptent une approche à la fine pointe du progrès dans les domaines de l'entraînement, des sciences du sport, de la médecine du sport et de la recherche novatrice.
- Favoriser et promouvoir la pratique de l'escrime dans un environnement sans drogue.
- Travailler en totale collaboration avec tous les autres intervenants du programme de haute performance.

PRISE DE DÉCISIONS ET IMPUTABILITÉ

Gestion

- Concevoir, planifier, gérer et évaluer toutes les activités du programme de haute performance.
- Gérer les programmes et le personnel de HP.

- Prendre des décisions relatives à l'orientation globale des programmes de haute performance, en collaboration avec le directeur administratif quand cela s'applique, et conformément au plan de haute performance.
- S'assurer que les programmes de haute performance cadrent bien avec le modèle de développement à long terme de l'athlète (DLTA).
- Présider le comité de planification stratégique de HP et le comité de sélection de HP.

Cadre de travail et lignes d'autorité

- Ce poste relève du directeur administratif.
- Le ou la titulaire du poste est responsable de superviser le personnel de HP.
- Le ou la titulaire du poste doit surveiller, superviser et soutenir le personnel embauché par la FCE.

Protocoles de rapport

- Rapports d'étape mensuels et rapports trimestriels au conseil d'administration de la FCE.
- Rapports aux divers intervenants, bailleurs de fonds et fournisseurs de services, en fonction des besoins, dans le cadre des obligations et ententes de la FCE, notamment avec Sport Canada et le programme ÀNP.
- Documentation et processus de prise de décisions ouverts et transparents.

PRINCIPAUX INDICES DE PERFORMANCE

La réussite de la mise en oeuvre du plan de haute performance, et notamment :

- la surveillance des résultats internationaux, conformément aux objectifs cibles convenus avec Sport Canada et avec ÀNP;
- le développement du cheminement des athlètes d'élite canadiens vers la réussite;
- la bonne mise en oeuvre des politiques de sélection de la FCE;
- la gestion des activités de HP, incluant l'obtention de résultats en temps utile et en respectant les budgets impartis;
- l'assurance que tous les entraîneurs et le personnel de HP ont des occasions de croissance et de formation personnelle qui conviennent à leurs fonctions.